

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

DERIVEURS - CATAMARANS – WINDSURFS 2008

BAIE DE QUIBERON - 5 au 10 juillet 2008

AVIS DE COURSE

Préambule :

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription les licences FFVoile valides, portant le cachet médical, accompagnées d'une autorisation parentale.

Chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : *"J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"*.

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la Fédération Française de Voile.

Au moment de la confirmation de leur inscription, les concurrents présenteront à l'autorité organisatrice une copie valide de leur certificat de jauge.

1. ORGANISATION :

Le Championnat de France Minimes Solitaires, Equipages, Dériveurs, Catamarans, Windsurfs (CFM 2008) est la propriété exclusive de la Fédération Française de Voile.

Cette manifestation est organisée du 5 au 10 juillet 2008 en Baie de Quiberon avec l'accord de la Fédération Française de Voile par le Comité Départemental de Voile du Morbihan, Autorité Organisatrice, avec le concours de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques.

2. REGLES :

2.1 L'épreuve est régie par :

Les *Règles* telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2005/2008 (RCV),

Les Règles de sélection du CFM 2008.

Les prescriptions de la FFVoile s'appliqueront, elles seront communiquées en annexe des instructions de Course.

2.2 Les Règles des Classes concernées, telles que modifiées par le présent Avis de Course ou par les Instructions de Course.

2.3 Règle de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

2.4 Publicité : L'épreuve est courue sous la catégorie C de publicité telle que restreinte par le Règlement Technique des Compétitions de la FFVoile : Port de publicité.

En application de l'article 20.3. (d) (i) du Code de Publicité (ISAF), chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques, dans les 25% avant, les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

2.5 Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chacun des coureurs.

(i) Les coureurs ont l'obligation de porter ce lycra pendant la durée de toutes les courses de leur départ sur l'eau à leur retour à terre.

(ii) Le lycra sera porté au dessus de l'intégralité de toutes les pièces de l'équipement y compris de la brassière de sécurité.

2.6 Les règles de course suivantes seront modifiées par les instructions de course : 44.1, 44.2

3. CLASSES/SERIES ET EQUIPAGES ADMIS A COURIR :

3.1 Classes et séries :

- Optimist, L'Equipe, Tyka, 293 OD.

3.2 Admissibilité :

Tout coureur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du Championnat de France Minimes.

Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

3.3 Catégories d'âge :

Se reporter au document joint en annexe : « Tranches d'âge pour les Championnats de France Minimes et Espoirs de 2008 à 2009 » visible sur le site de la FFVoile

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_08.pdf

4 SELECTION :

<http://www.ffvoile.net/ffv/web/evenement/2008/Minimes/Documents/selectionnes.pdf>

Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 5 juin 2008 au soir.

La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 20 juin au soir.

5. VOILES FOURNIES PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE :

5.1 L'Autorité Organisatrice fournira :

Pour la classe L'Equipe et la série Tyka un spinnaker à chacun des bateaux inscrits.

Pour les BIC 293 OD, une Grand Voile de surface de 6,8 m² à chacun des concurrents.

5.2 Les concurrents ont l'obligation d'utiliser ces voiles et seulement celles-ci durant tout le Championnat de France Minimes.

5.3 Les voiles seront remises aux concurrents au moment de la confirmation des inscriptions.

5.4 En cas de dommage, les coureurs devront, après avis du jugeur, faire réparer leur voile.

Aucun remplacement de matériel par un matériel personnel ne sera autorisé.

5.5 En cas de dommage important qui exigerait le remplacement d'une voile, après avis du jugeur, seul le remplacement d'une voile fournie par l'Autorité Organisatrice sera autorisé en contre partie d'un chèque de caution de 300 € pour une voile de BIC 293 OD et un chèque de caution de 500 € pour un spinnaker.

5.6 A la fin du Championnat, les voiles seront laissées aux concurrents mais elles resteront propriété de la FFVoile.

6. PRE INSCRIPTIONS :

6.1 Pré Inscription en ligne :

(i) Conformément à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile des 11 et 12 janvier 2007, la pré inscription et le paiement des frais de constitution du dossier au Championnat de France seront effectués en ligne.

(ii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 6 juin au soir.

(iii) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré inscription.

(iv) Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :

§ La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, notamment :

- L'autorisation parentale signée,
- L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
- L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
- Votre licence FFVoile valide visée par un médecin ou un certificat médical,

§ L'autorisation du port de publicité si nécessaire.

§ Le certificat de jauge de votre bateau selon la classe.

6.2 Pré inscription par courrier :

Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 5.1, devront à partir du 6 juin au soir télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré inscription et l'adresser par courrier à :

**COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU MORBIHAN (CDV 56) CFM 2008.
Rue de Saint Tropez – 56 000 VANNES**

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre du **CDV 56 – CFM 2008**.

6.3 Montant des frais de constitution de dossier par équipage :

Classes :	Jusqu'au 27 juin 2008 (cachet de la poste faisant foi)	A partir du 28 juin 2008 (cachet de la poste faisant foi)
L'Equipe Tyka	92 €	138 €
Optimist 293 OD	46 €	69 €

7. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

7.1 La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence de l'adulte responsable :
Le samedi 5 juillet 2008 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 6 juillet 2008 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.

7.2 Les Instructions de Course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

7.3 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : 5€ pour les équipages solitaires et 10€ pour les équipages doubles.

8. MISE A DISPOSITION DES BATEAUX :

Les voiliers et windsurfs devront être présents pour effectuer le marquage des matériels, le samedi 5 juillet 2008 de 14H00 à 18H00 ou le dimanche 6 juillet 2008 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.

Il n'y aura pas d'opération de jauge pour certifier du matériel neuf lors de l'inscription.

9. PROGRAMME :

9.1 Horaires :

5 juillet : de 14H00 à 18H00 :

Accueil, marquage du matériel, confirmation des inscriptions définitives.

6 juillet : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 :

Accueil, marquage du matériel, confirmation des inscriptions définitives.

: à 14H00 : 1^{er} signal d'avertissement de la course d'entraînement.

: à 19H00 : Cérémonie d'Ouverture.

7 juillet : à 10H00 : 1^{er} signal d'avertissement de la 1^{ère} course.

8, 9, 10 : Le 1^{er} signal d'avertissement de la 1^{ère} course du jour est prévu à 10H00.

10 juillet : En fonction du programme aucune procédure de départ ne pourra être lancée après l'heure limite fixée par avenant aux instructions de course.

: Palmarès.

9.2 Nombre de courses :

Le nombre minimum de courses dans une série pour que le championnat soit validé est de 3.

9.3 9 courses sont programmées pour toutes les classes ou séries sauf pour les 293 OD dont le programme prévoit 12 courses.

9.4 Pour toutes les classes ou séries, 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

10. CLASSEMENT :

10.1 Pour les dériveurs et catamaran, le Système de Points a minima de l'annexe A s'appliquera.

10.2 Pour les windsurfs, le Système de Classement décrit en B8.2 et B8.3 s'appliquera.

10.3 Le classement des catégories féminines des dériveurs doubles, des catamarans et des windsurfs sera établi par extraction du classement général de la classe ou de la série, sans recalcul des points.

11. TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront sur bouées ou de longues distances

12. PENALITES DE REMPLACEMENT :

12.1 Application de la règle 44.1. :

Pénalité de deux tours, excepté pour les catamarans et les windsurfs (règle 44.1. modifiée) qui appliqueront une pénalité de rotation d'un tour.

12.2 Le respect de la règle 42 - Propulsion - pourra donner lieu à un jugement sur l'eau dont les modalités seront précisées dans les Instructions de Course.

13. REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales qui seront affichés au panneau officiel, tous les voiliers devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires en Baie de Quiberon.

14. TITRES DECERNES ET PRIX :

- CHAMPION DE FRANCE MINIMES CATAMARAN TYKA MASCULIN/MIXTE 2008
- CHAMPIONNE DE FRANCE MINIMES CATAMARAN TYKA FILLE 2008
- CHAMPION DE FRANCE MINIMES SOLITAIRE OPTIMIST GARÇON 2008
- CHAMPIONNE DE FRANCE MINIMES SOLITAIRE OPTIMIST FILLE 2008
- CHAMPION DE FRANCE MINIMES DOUBLE L'EQUIPE MASCULIN/MIXTE 2008
- CHAMPIONNE DE FRANCE MINIMES DOUBLE L'EQUIPE FILLE 2008
- CHAMPION DE FRANCE MINIMES WINDSURF BIC 293 OD GARÇON 2008
- CHAMPIONNE DE FRANCE MINIMES WINDSURF BIC 293 OD FILLE 2008

14.1 Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie, pour les catégories féminines ce nombre est ramené à 10.

14.2 Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées selon le point 12.1. recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

15. DROIT D'APPEL :

Application de la prescription de la FFVoile à l'annexe F.

16. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE :

En participant à ce championnat, le compétiteur autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

18. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

19. ACCES AU SITE :

19.1 Le site du Championnat de France (installations de l'Ecole Nationale de Voile) sera accessible aux coureurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs identifiés et accrédités à partir du samedi 5 juillet 2008 à 9h00.

19.2 Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs devront s'inscrire au bureau des accréditations.

19.3 Le vendredi 11 juillet à 12H30, l'ensemble des délégations Minimes devra avoir quitté le site.

20. INFORMATIONS :

20.1 Sélections : Catamarans, Dériveurs, Windsurf :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

Pratiques Compétitives

Département Voile Légère.

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 01 – Mail : dptvoilelegere@ffv.fr

Internet : www.ffvoile.org

20.2 Organisation Technique :

CDV 56

12 rue de Saint Tropez

56 000 VANNES

Tél : 02 97 42 58 39

E-mail : contact@cd-voile-morbihan.com

Site web : www.cd-voile-morbihan.com

20.3 Hébergement et restauration à :

ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES

Tél. : 02 97 30 30 27 – Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr

<http://championnatfranceminimes2008.envsn.fr>